



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 30 juin 2023 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Héritier LUNDA, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Philippe DECOMBLE, Naïma FERROUDJI, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON, Jocelyn MINATCHY, Jaques BENISTY, Thomas ZLOWODZKI, Quentin CHOLLET, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Marc LE MEUR (pouvoir à Jacques BOULANGER), Maria DE JESUS CARLOS (pouvoir à Alice SEBBAG), Danièle GARCIA (pouvoir à Michelle BOUCHON), Brahim OUAREM (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Séverine BUSSON (pouvoir à Nadia CARCASSET), Eléonore MORENO (pouvoir à Naïma FERROUDJI), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Jérémy SIMON), Norman PANTER (Pouvoir Jocelyn MINATCHY), Brigitte JAUNET (pouvoir à Philippe DECOMBLE), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Franck CHAUVEAU), Patricia BARTOLI (pouvoir à José MARTINS), Marc ESNAULT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Yassin LAMOUI (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 25
représentés : 14
absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Madame Alice SEBBAG est élue secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023

Délibération n°23-91

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL DE SA DELEGATION DE POUVOIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23,

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal de ladite délégation, à savoir :

- | | |
|-------------|--|
| N° 2023/131 | Bals des Séniors des 21 juillet et 25 août - Contrat avec Pascal De Smet |
| N° 2023/141 | Bal de la semaine Bleue - Contrat avec Pascal De Smet |
| N° 2023/150 | Signature d'un contrat avec « la lune dans les pieds » |
| N° 2023/132 | Fourniture de denrées alimentaires - acte modificatif N°4 |
| N° 2023/139 | Contrat de maintenance du logiciel de billetterie de spectacles |
| N° 2023/143 | Mission de coordonnateur SPS pour la rénovation de 2 bâtiments sportifs - modification de marché n°2 |
| N° 2023/144 | Séjours été pour les enfants - Année 2023 acte modificatif 1 |
| N° 2023/151 | Travaux de rénovation des installations d'éclairage des équipements municipaux |
| N° 2023/152 | Maitrise d'oeuvre pour l'aménagement et la végétalisation du parc Pierre |
| N° 2023/161 | Produits et matériels d'entretien d'hygiène générale - acte modificatif n°2 lots 4 et 5 |
| N° 2023/165 | Signature d'un contrat pour un observatoire financier |
| N° 2023/142 | Contrat de prestation de services avec Sébastien Arcos – 23 et 25 mai 2023 |
| N° 2023/160 | Contrat de prestation de services avec Sébastien Arcos - 19 et 20 juin 2023 |
| N° 2023/154 | Convention avec les parents d'élèves élus de l'école Diderot |
| N° 2023/97 | Contrat avec Mme Chainay, psychologue |
| N° 2023/114 | Contrat avec Jérôme Picard - professeur de guitare |
| N° 2023/115 | Contrat d'engagement avec Madame Laëticia Pruvost |
| N° 2023/118 | Contrat de cession pour un spectacle avec la SAS Trio Euterpe & Co |
| N° 2023/129 | Contrat de cession avec « la girafe aux mille-pattes » - fête des mômes |
| N° 2023/137 | Convention de partenariat avec le Quartet buccal |
| N° 2023/138 | Contrat avec la compagnie Marcelle, Robert et les autres |

- N° 2023/140 Contrat avec « résonances productions » - concert dimanche matin
- N° 2023/155 Convention de partenariat avec Carine Hervé - Journées du patrimoine 2023
- N° 2023/159 Convention de partenariat avec la Compagnie Marcelle, Robert et les autres - Journées du patrimoine 2023
- N° 2023/156 Contrat de cession avec Lulla Music
- N° 2023/157 Don d'un tableau à la commune
- N° 2023/86 Formation du personnel - La Ligue de l'Enseignement
- N° 2023/107 Formation du personnel - Sécurité Incendie IDF
- N° 2023/108 Formation du personnel - ACFV Consultant
- N° 2023/121 Formation du personnel - Salamandre
- N° 2023/122 Formation du personnel - CNFPT
- N° 2023/145 Formation du personnel - La Ligue de l'Enseignement
- N° 2023/146 Formation du personnel - Adhésion Hubertine Auclert
- N° 2023/147 Formation du personnel - Aroeven
- N° 2023/148 Formation du personnel - Sécurité incendie IDF
- N° 2023/149 Formation du personnel - CNFPT
- N° 2023/158 Contrat de prêt avec Arkéa banque
- N° 2023/153 Adhésion à l'Acpusi
- N° 2023/116 Bail commercial avec la société « le U »

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



